

Conseil québécois du patrimoine vivant

Normand Legault

Volume 2, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201698ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201698ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Legault, N. (2004). Conseil québécois du patrimoine vivant. *Rabaska*, 2, 309–311. <https://doi.org/10.7202/201698ar>

Conseil québécois du patrimoine vivant

39, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 8R8

Téléphone : (418) 643-2772
Télécopieur : (418) 644-7670
Courriel : cqpv@cvfa.ca
Toile : www.cqpv.qc.ca

Mandat

Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPv) a poursuivi durant la saison 2003-2004 son mandat de regroupement et de représentation auprès des

individus et des organismes qui ont à cœur la préservation, la diffusion et le développement d'activités qui relèvent du patrimoine culturel immatériel. À ce titre, il a pris part à différents débats publics ou privés traitant des principaux enjeux dans le domaine du développement du patrimoine et de la culture. Il a délégué des membres de son conseil d'administration pour siéger comme membres participants au sein des organismes suivants : le Conseil québécois des ressources humaines en culture, l'Observatoire de la culture et des communications, le Forum du patrimoine, le Conseil régional de la culture, le Regroupement des associations francophones du Québec, le Conseil de la vie française en Amérique. De plus, il a participé à la vie active de ses membres en soutenant le réseau *MémoArt*, en réalisant des tables de discussion dont la table des Maisons du patrimoine et il a collaboré à la mise en place du Regroupement des conteurs, organisme qui agit maintenant de façon autonome.

Rassemblement 2003

Un rassemblement tenu au Domaine de Maizerets, les 14 et 15 novembre 2003, soulignait les dix années d'existence du Conseil québécois du patrimoine vivant. Le CQPV y a tenu des ateliers d'orientation avec les participants du réseau *MémoArt*, de la table des Maisons du patrimoine vivant, de la table du conte. Un hommage spécial a été rendu aux membres du comité organisateur des États généraux du patrimoine vivant qui avaient été réalisés en 1992. Les participants ont eu droit à un cocktail d'honneur suivi d'un souper. Une soirée animée avec «calleurs», violons et accordéons, organisée par le Centre de valorisation du patrimoine vivant terminait la journée.

Réseau MémoArt

Le réseau *MémoArt* est un projet que le CQPV a mis de l'avant à l'été 2000. Ce réseau regroupe actuellement neuf organismes partenaires qui gèrent des événements ou des festivals dont le contenu et la programmation mettent en valeur le patrimoine vivant (chansons, danses, contes et musiques traditionnelles). Le réseau poursuit les objectifs suivants : encourager une collaboration et un partenariat de diffuseurs; valoriser la pratique artistique dans des contextes de qualité; accroître la visibilité des événements et des festivals par une stratégie commune de mise en marché; favoriser les échanges entre les responsables d'événements et des festivals. *MémoArt* a bénéficié d'une aide financière du ministère de la Culture et des communications du Québec pour cet exercice financier. Deux réunions ont eu lieu cette année où les membres ont pu évaluer les ressources en place, développer de nouvelles stratégies et réaliser un projet de promotion pour les partenaires du réseau par la mise en ligne d'un nouveau site www.memoart.qc.ca.

Table des Maisons du patrimoine vivant

Le CQPV a réalisé une première réunion des participants à une table des Maisons du patrimoine vivant lors du dernier Rassemblement annuel 2003. On y avait invité des responsables de sites d'animation en patrimoine vivant déjà en fonction ainsi que des personnes intéressées au développement et à la mise en place de Maisons du patrimoine vivant. Quatorze personnes étaient présentes dont dix responsables d'organismes culturels. Cette première rencontre a permis de faire connaître les activités et les lieux d'animation et d'interprétation au Québec.

Le CQPV est reconnu comme organisme de regroupement national et il reçoit l'aide financière du ministère de la Culture et des communications du Québec pour son fonctionnement annuel. Il a bénéficié aussi du support financier du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec par son programme de Développement organisationnel. Il a déposé auprès du ministère de la Culture et des communications, pour l'année 2004-2005, un plan d'action qui reflète une nouvelle stratégie d'orientation. Le conseil d'administration entend le mettre de l'avant en regard du resserrement de son mandat afin d'atteindre des objectifs à plus long terme et, enfin, pour accroître son rôle auprès de ses membres.

Pour en savoir plus, visitez le site du Conseil québécois du patrimoine vivant (www.cqpv.qc.ca) et joignez-vous au regroupement.

NORMAND LEGAULT